La plume des Chouettes

Mai 2025



Saint Just **d'Avray**

A vos agendas!

Rencontre avec les habitants



Samedi 5 juillet

Le comité Village d'accueil et la municipalité organisent une matinée conviviale et d'échanges.

Au programme:

- 10h00: Bibliothèque Accueil des nouveaux arrivants
- 11h00: Cérémonie des "bébés lecteurs" avec remise d'un livre offert par la Médiathèque du Rhône
- A partir de 11h00 Place du Souvenir Français:

Rencontre avec les habitants et associations de la commune Marché des producteurs locaux et artisanaux Verre de l'amitié offert par la municipalité

Animation par la Société Musicale

 De 10h00 à 11h00, sur réservation, visite du chantier de la mairie pour découvrir l'avancée des travaux! Visite réservée aux adultes, réservation par mail: mairie@stjustdavray.fr

FRELON ASIATIQUE CAMPAGNE DE PIEGEAGE





Destructeur de nids de frelons asiatiques

06.26.41.14.82

La commune mène actuellement une campagne de piégeage de printemps pouvant aller jusqu'au 15 juin en fonction de la météo. Quelle technique? En piégeant les frelons mères sortant du sol avant qu'elles ne construisent des nids dans les arbres.

Des pièges ont été disposés en divers points dans la commune près des poubelles, haies, broussailles...

Comment ça marche? La partie haute du piège est remplie d'un appât sans produit chimique, constitué de bière, vin blanc et sirop de grenadine. Les pièges seront vérifiés et alimentés tous les 8 à 10 jours par nos agents et pourront être déplacés en fonction de leur efficacité.

Merci de ne pas intervenir ou toucher ces pièges!

Signaler en mairie au 04 74 71 53 47 toute anomalie repérée.

Le frelon asiatique est une espèce envahissante, elle détruit les abeilles qui sont indispensables à notre vie.

Il est de notre ressort à tous de faire reculer ce fléau en respectant les pièges et en les signalant (voir flyer ci-contre)!





Taux d'imposition (inchangés pour 2025)

	\ 0	1 /
Année 2025 - en %	Commune	COR
Taxe foncière sur le bâti	16,68	2,67
Taxe foncière sur le non-bâti	19,58	7,76



Compte administratif 2024

INVESTISSEMENT

DEPENSES	2 023	2 024
Opérations d'ordre entre section		
Dotation fonds réserves		
Remboursement emprunts	24 225 €	24 149 €
Immobilisations incorporelles	3 555 €	57 857 €
Immobilisations corporelles	109 823 €	56 879 €
TOTAL:	137 603 €	138 884 €

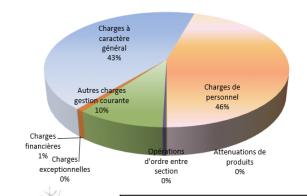
RECETTES	2 023	2 024	
Opérations d'ordre entre section	181 €	1 414 €	
Dotations Fonds divers Réserves	72 971 €	103 643 €	
Subventions d'investissement	65 927 €	60 217 €	
Emprunts et dettes assimilées	542 €	389 €	
Immobilisations corporelles			
TOTAL:	139 621 €	165 664 €	

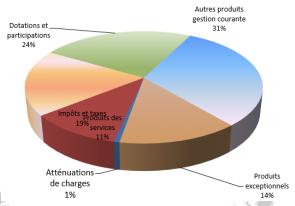
FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2 023	2 024	
Charges à caractère général	176 504 €	175 117 €	
Charges de personnel	170 824 €	184 828 €	
Atténuations de produits	334 €	528€	
Opérations d'ordre entre section	181 €	1 414 €	
Autres charges gestion courante	45 931 €	39 651 €	
Charges financières	3 538 €	3 349 €	
Charges exceptionnelles	303 €	283 €	
Dotations provisions		46 €	
TOTAL:	397 615 €	405 216 €	

RECETTES	2 023	2 024	
Atténuations de charges	2 100 €	2 952 €	
Produits des services	35 265 €	50 225 €	
Impôts et taxes	199 638 €	87 884 €	
Dotations et participations	141 615 €	111 471 €	
Autres produits gestion courante	58 121 €	143 951 €	
Produits exceptionnels	1 069 €	64 741 €	
TOTAL:	437 808 €	461 225 €	

SYNTHESE INVESTISSEMENT		SYNTHESE FONCTIONNEMENT			
	2023	2024		2023	2024
Résultat exercice	2 017 €	26 779 €	Résultat exercice	65 130 €	56 008 €
Report exercice précédent	52 170 €	54 187 €	Report exercice précédent	60 000 €	26 000 €
Résultat de clôture	54 187 €	80 967 €	Résultat de clôture	125 130 €	82 008 €





Vendredi 13 juin Etape 1 - 137 km Thizy-Les-Bourgs → Thizy-Les-Bourgs Passage sur la commune vers 14h39 D54 St Apollinaire/Grandris

Attention!

Circulation interdite dans les 2 sens, du passage de la voiture-ouvreuse au passage de la voiture-balai

Tour du beaujolais

Samedi 5 juillet : Accueil des nouveaux arrivants

Lundi 14 juillet : Fête Nationale

Défilé à 11h00 suivi d'un vin

Dates à retenir

d'honneur

